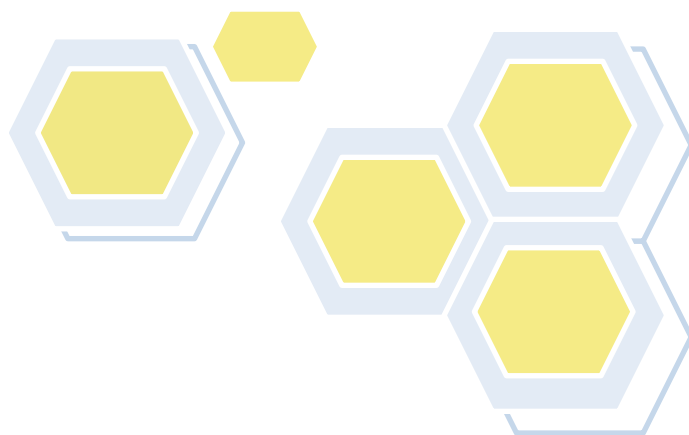




GUIDE |

SUR LA MOBILISATION DES
CONNAISSANCES À L'ATTENTION
DES CHERCHEURS DE VRM

mars 2016

Villes Régions Monde

Par

Luc Dancause, Ph.D.
Conseiller en mobilisation des savoirs



Villes Régions Monde

Courriel : luc@sapiensconseils.com
LinkedIn: [lucdancause](#)
Twitter : [@eldancos](#)

Principales mises à jour

Édition mars 2016

Modification de la mise en page

Édition octobre 2015

- 1) SECTION 2 – Ajout d'exemples concrets de collaborateurs des milieux de pratique actif dans les projets de recherche en études urbaines
- 2) SECTION 2 – Ajout d'exemples concrets d'activités de transfert et de valorisation des connaissances en études urbaines
- 3) ANNEXE – Ajout d'exemples concrets d'activités de transfert et de valorisation des connaissances en études urbaines, par des chercheurs du Réseau VRM

TABLE DES MATIÈRES

Table of Contents

AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION	2
SECTION 1 – LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES.....	4
1.1. Une définition	4
1.2. Les utilités	6
1.3. Les avantages de la recherche partenariale	7
1.4. Les déterminants	9
1.5. Les obstacles à la mobilisation des connaissances	10
1.6. Les stratégies à mettre en place	11
SECTION 2 – LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES EN PRATIQUE.....	14
2.1. Qui sont les publics à joindre et pourquoi ?	14
2.2. À quels besoins de connaissances répond la recherche effectuée?	20
2.3. Quelle stratégie adopter?	21
2.4. Comment seront distribués les rôles liés au partage?	23
2.5. Évaluation et partage des connaissances	24
BIBLIOGRAPHIE	25
ANNEXE 1 – Les concepts clés	26
ANNEXE 2 – Description des retombées de la recherche partenariale	27
ANNEXE 3 : Les déterminants de l’application des connaissances et leurs indicateurs....	28
ANNEXE 4 : Les contraintes à la mobilisation des connaissances	30
ANNEXE 5 – Description des stratégies visant la production et l’utilisation des connaissances	32
ANNEXE 6 – Quelques exemples de stratégies et d’activités pour mobiliser les connaissances	34
ANNEXE 7 – Cas de mobilisation des connaissances au sein du Réseau VRM.....	36
ANNEXE 8 – Lectures complémentaires	40



AVANT-PROPOS

La démocratisation du savoir et l'accès à l'information scientifique constituent des éléments centraux de la société du savoir dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Ainsi, les chercheurs en sciences sociales sont amenés à revoir leur position et leurs façons de faire en matière de diffusion, de transfert et de transmission des connaissances, les éléments constitutifs de la mobilisation des connaissances. Il s'agit là d'une tendance qui prend de l'ampleur depuis la deuxième moitié des années 1990 et à laquelle participent également les acteurs institutionnels et gouvernementaux, des partenaires de plus en plus impliqués dans les activités de recherche.

Axé sur la mobilisation des connaissances en études urbaines, le présent guide s'inscrit dans la lignée de multiples guides de pratique en transfert de connaissances produits ces dernières années pour d'autres secteurs d'activité/recherche. Il y a notamment le guide de pratiques produit par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ, 2009), celui du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) ainsi que celui du Centre d'excellence provincial au CHEO (Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario) en santé mentale des enfants et des ados (Ontario). On compte également la grille d'analyse visant la planification d'un processus d'application des connaissances produite par Mélanie Barwick (Knowledge Translation Planning Template). Ce document a emprunté certains éléments qui constituent un tronc commun pour l'ensemble de ces outils. Il se distingue toutefois par l'agencement unique de ces éléments et par l'ajout de points essentiels au développement d'un bon outil s'adressant à des chercheurs en études urbaines. Il s'agit là d'un point important que les versions subséquentes de ce guide viseront à renforcer, en se basant notamment sur les commentaires formulés par les chercheurs de VRM ainsi que par le biais des apprentissages qui seront faits au fil des activités de la programmation du réseau.

Par ailleurs, il convient de rappeler que la mobilisation des connaissances n'est pas seulement une responsabilité individuelle, mais également institutionnelle. C'est pourquoi le Réseau VRM s'affaire activement, par divers moyens (financement, activités, etc.) à soutenir ses membres dans leurs projets comprenant une dimension de mobilisation des connaissances, que ce soit lors de la phase d'interconnexion précédant une recherche ou dans la phase suivant la dissémination des fruits de celle-ci (l'appropriation et l'utilisation des connaissances).

INTRODUCTION

Pourquoi produire un guide sur la mobilisation des connaissances à l'attention des chercheurs en études urbaines? Il va de soi que la récente évolution (2014) du programme des *Regroupements stratégiques* du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) est un facteur non négligeable. En effet, par cette nouvelle mouture du programme, le FRQSC fait de la mobilisation des connaissances un élément central que doivent intégrer les réseaux de recherche financés et, par le fait même, les chercheurs qui les constituent. Il devient ainsi important d'outiller les chercheurs de VRM pour que ceux-ci puissent pleinement s'inscrire dans le fonctionnement en réseau que privilégie le Fonds.

Au-delà de l'évolution du contexte de financement et de production de la recherche, on réalise que la mobilisation des connaissances n'est pas étrangère au travail qui se fait déjà dans plusieurs centres de recherche en études urbaines. C'est en effet ce que nous permet de constater la lecture de capsules thématiques présentant les études urbaines dans le monde produites par VRM entre 2008 et 2013. Dans [celle portant sur le Canada anglais](#), il est mentionné que les laboratoires canadiens [en études urbaines] fonctionnent selon un certain nombre d'objectifs ou de mandats qu'ils se sont fixés, dont plusieurs seraient communs. Outre l'interdisciplinarité, on nomme aussi une volonté de regrouper non seulement les chercheurs, mais également les étudiants et les professionnels de la ville au sein des équipes de recherche. Ainsi, l'une des particularités de la recherche urbaine au Canada serait « cette large place accordée aux professionnels qui participent aux projets, mais aussi à la formation des étudiants ». Toujours selon ce document, les groupes de recherche en études urbaines accorderaient aussi une grande importance à la diffusion et à la vulgarisation des connaissances produites au Canada et à l'étranger afin d'améliorer les communications avec les institutions publiques et gouvernementales. Enfin, la recherche en études urbaines au Canada se caractériserait par « une forte volonté de servir de base à l'action publique qui doit, pour être éclairée et efficace, se servir des produits de la recherche scientifique ». À la lecture de ces passages, il devient évident que la mobilisation des connaissances se trouve au cœur du modèle privilégié de recherche en études urbaines.

Le présent guide vise à regrouper divers éléments qui seront utiles aux chercheurs afin d'atteindre avec succès ces objectifs de partage et de circulation des connaissances¹ au-delà des cercles universitaires. Ces objectifs peuvent être liés à l'une des trois grandes options qui s'offrent aux chercheurs : la co-construction des connaissances (établissement de liens avant que ne débute la recherche), la collaboration initiée en cours de recherche (pendant) ou le transfert de connaissances existantes (après la recherche).

Comme le rappellent Chagnon et Gervais (2011), les processus liés à l'application, la circulation ou le partage des connaissances ainsi que les moyens efficaces à mettre en place sont encore mal connus en sciences sociales si on les compare à ce qui peut être observé dans les domaines médicaux. Ce guide n'est toutefois pas qu'une simple transposition des approches développées

¹ Voir *Lost in Knowledge Translation : Time for a Map ?*, de Graham et al. (2006) pour une liste plus complète des différents termes employés dans les écrits scientifiques.

dans le secteur de la santé. Il fait une large part à des réflexions développées afin de favoriser le processus d'application des connaissances issues des sciences sociales et l'atteinte de retombées. Il s'inscrit ainsi dans un mouvement d'institutionnalisation qui prend de l'ampleur et auquel participe également le programme de deuxième cycle sur [Les pratiques de recherche et de l'action publique](#) offert par l'INRS-UCS (programme court, DESS et maîtrise professionnelle).

Composition du guide

Ce guide se veut principalement un soutien à la réflexion dont l'objectif est l'élaboration d'un plan de mobilisation des connaissances. Avant que ne soient présentées les diverses questions permettant de composer un tel plan, le document offre, dans la section intitulée *La mobilisation des connaissances* (Section 1), un bref survol de ce qu'est la mobilisation des connaissances au plan conceptuel. On y trouve également, sous forme de listes, un rappel des principaux objectifs poursuivis par les différentes parties prenantes de la recherche partenariale ainsi qu'une recension des avantages et obstacles liés à la mobilisation des connaissances. Cette section expose ensuite des déterminants de l'application des connaissances en sciences sociales et humaines. Elle se termine par un énoncé des stratégies qui peuvent être mises en place pour mobiliser les connaissances.

La Section 2 du guide, intitulée *La mobilisation des connaissances en pratique*, présente une série de questions, d'exemples concrets et de tableaux à compléter afin de constituer un plan de mobilisation des connaissances intégrant toutes les dimensions importantes. À ce sujet, il convient de rappeler qu'un plan de mobilisation des connaissances n'est pas un instrument qui peut être produit en début de recherche (lors de la demande de subvention, par exemple) pour ne plus être revu par la suite. Le déroulement d'une recherche étant rarement dénué d'opportunités imprévues, de revirements et de contretemps, il est tout naturel que les éléments liés à la mobilisation des connaissances soient également appelés à évoluer en cours de route. C'est pour cette raison que ce guide est conçu comme un outil devant surtout servir à entretenir la réflexion qui doit être menée **tout au long d'un projet de recherche**. Il est essentiel que le chercheur reste à l'affût de tout changement dans l'environnement dans lequel se déroule la recherche afin de pouvoir apporter les correctifs nécessaires au bon moment.

Par ailleurs, ce guide, bien que couvrant de nombreuses questions liées à la mobilisation des connaissances, n'a pas la prétention d'être exhaustif. La réflexion portant sur ce sujet est en plein développement. La consultation d'autres sources, les plus classiques comme les plus récentes, est donc encouragée. De plus, le guide étant en constante évolution, la version que vous lisez en ce moment pourrait ne pas être la plus récente. Informez-vous auprès de l'équipe de coordination de VRM.

SECTION 1 – LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES

Cette section se veut un survol permettant aux chercheurs de se familiariser avec le concept de mobilisation des connaissances dans le cadre de leurs activités de recherche. Elle débute par la présentation d’une définition du concept central de mobilisation des connaissances, pour ensuite exposer diverses facettes d’une démarche de recherche intégrant la mobilisation des connaissances

1.1. UNE DÉFINITION

ENCADRÉ 1.1 | Définition de la mobilisation des connaissances*

L’ensemble des processus cognitifs et pratiques qui visent à l’échange de divers savoirs (recherches, pratiques, expériences et cultures) dans le but de créer de nouvelles formes de connaissances pouvant servir à l’action. La mobilisation des connaissances est la résultante des stratégies de mise en réseau, d’échange et de valorisation (diffusion et transfert).

*Définition adaptée de : Elissalde, Gaudet et Renaud, 2010, p. 138

En 2006 on relevait déjà, uniquement dans les écrits anglophones, 29 termes relatifs au partage de connaissances (Graham *et al.*, 2006). Comme le soulignent Elissalde, Gaudet et Renaud (2010), aucun d’entre eux ne fait l’unanimité dans le monde anglophone et il en va de même dans le monde francophone où une multitude de termes tels que *transfert de connaissances*, *valorisation de la recherche* et *application des connaissances* sont employés.

À l’instar d’Elissalde, Gaudet et Renaud, nous croyons que le terme ***mobilisation des connaissances*** est celui qui convient le mieux puisqu’il englobe les stratégies de mise en réseau, d’échange et de valorisation qui sont mises en branle afin de favoriser l’utilisation des connaissances. L’attention ne doit pas être exclusivement accordée aux contenus (les connaissances), mais aussi « au niveau des systèmes sociaux (organisationnels et sociopolitiques) qui génèrent et utilisent la connaissance ainsi qu’au niveau des interactions entre les systèmes, d’où la notion de réseau comme soutien à la production et au transfert des connaissances. » (INSPQ, 2009 : 14)

Les définitions qui suivent intègrent également la dimension des interactions qui inclut le transfert de connaissances :

“ Knowledge Mobilization (KMb) is a suite of services that enhances the two-way connection between researchers and research users so that research and evidence can inform decisions about public policy and professional practice. Knowledge mobilization encompasses methods of knowledge transfer, translation and exchange and extends them to include the co-production of knowledge. Knowledge mobilization turns research into action.” ([ResearchImpact, 2014](#))

“La mobilisation des connaissances va au-delà d’un modèle de diffusion unidirectionnel dans la mesure où elle désigne un effort pour intégrer la production et l’utilisation des connaissances à la structure fondamentale des organismes (Clark et Kelly, 2005)” (Trocmé et al., 2009: 37)

Certaines organisations telles que l’*Institut national de santé publique du Québec* (INSPQ) ont pour leur part décidé, faute de consensus, de continuer d’utiliser le terme *transfert de connaissances*. Elles ont tout de même pris soin de souligner qu’elles ne concevaient pas le transfert dans son acceptation traditionnelle (top-down), mais plutôt comme étant une interaction multidirectionnelle visant la circulation des connaissances. Bref ces organisations, bien qu’elles emploient un terme différent, utilisent une définition très proche de celle de mobilisation des connaissances.

Pour plus d’informations, consultez l’Annexe 1 : huit concepts clés aidant à établir une base solide afin de mobiliser des connaissances.

1.2. LES UTILITÉS

La mobilisation des connaissances permet essentiellement de réduire l'écart entre le monde de la recherche et celui de la pratique. Pour ce faire, elle tient compte de la complexité des organisations de même que des principaux enjeux liés à l'utilisation des connaissances. Elle met également l'accent sur l'interaction continue entre les parties prenantes concernées par une problématique (INSPQ, 2009 : 14).

Selon Nico Trocmé (2009 : 39), les projets de mobilisation des connaissances ayant connu du succès partagent divers traits communs. Ils permettent notamment, grâce à des partenariats bien intégrés entre les chercheurs et les praticiens, de produire des connaissances qui sont non seulement pertinentes, mais aussi mobilisées en temps opportun. Ces projets permettent également le développement de la capacité, chez les praticiens et les décideurs, d'intégrer l'information issue de la recherche.

Vue plus largement, la mobilisation des connaissances, en mettant l'accent sur la collaboration entre divers partenaires (L'université, l'État, les entreprises, les organismes communautaires, etc.) rend possible l'atteinte de certains objectifs en matière de développement social et économique en favorisant l'innovation sociale, économique ou technologique (Marcoux, 2009).

1.2.1. Les objectifs poursuivis par les partenaires

Il peut être intéressant pour les chercheurs de mieux connaître les objectifs que poursuivent les partenaires issus des milieux de pratique lorsqu'ils décident de collaborer avec le milieu de recherche. Ceux-ci peuvent être regroupés en trois catégories (Marcoux, 2009) :

a. Obtenir des réponses précises et pointues

C'est aussi bien souvent pour obtenir un éclairage très précis que les praticiens font appel aux chercheurs, d'où leur mécontentement occasionnel lorsque des résultats qui leur sont présentés sont jugés trop généraux.

b. Prendre de bonnes décisions

Les milieux de pratique s'inscrivent dans une dynamique d'objectifs à poursuivre et d'actions à mener. C'est bien souvent afin de prendre de meilleures décisions, dans ce contexte, que les praticiens font appel aux chercheurs universitaires.

c. Anticiper les tendances

Peu importe le secteur de pratique, on fait souvent appel aux universitaires dans une dynamique de mobilisation des connaissances afin de prévoir de nouvelles tendances ou encore pour s'assurer qu'une tendance perçue en soit vraiment une.

1.3. LES AVANTAGES DE LA RECHERCHE PARTENARIALE

Dans leur étude, Chagnon et Gervais (2011) décrivent les retombées de la production et de l'utilisation des connaissances en sciences sociales et humaines, arts et lettres.

TABLEAU 1.1 Description des retombées de la production et de l'utilisation des connaissances en sciences sociales et humaines, arts et lettres	
Retombées ²	Principaux indicateurs
Développement de nouveaux savoirs	- Développement de nouveaux savoirs à propos d'un phénomène - Création de nouveaux termes/concepts
Contributions aux publications scientifiques	- Rédaction d'articles scientifiques - Participation à des conférences et colloques scientifiques
Capacités de recherche	- Accès à des ressources pour mettre en place des infrastructures - Amélioration de la programmation de recherche
Développement de nouveaux champs d'expertise	- Développement d'une expertise de pointe sur une thématique - Développement de nouveaux secteurs de recherche
Développement de réseaux de recherche	- Augmentation du nombre d'acteurs au sein d'un réseau - Amélioration de la qualité de la relation entre les acteurs - Création de nouveaux réseaux au sein d'un secteur de recherche
Élaboration de meilleures pratiques	- Élaboration de nouveaux cadres réflexifs - Création de nouveaux outils et guides de pratique - Développement de nouvelles pratiques
Augmentation de l'influence politique (locale, régionale, nationale, internationale)	- Changements au niveau des lois, des politiques, des priorités - Adoption de nouvelles pistes d'action et orientations stratégiques
Qualité des pratiques	Augmentation de l'efficacité et de la pertinence des pratiques
Qualité de l'organisation de services	- Amélioration de la planification/accès aux ressources - Services plus accessibles, efficaces et

² Consultez l'Annexe 2 pour une définition de chacune de ces retombées.

	adaptés aux besoins • Amélioration de l'efficacité des systèmes de monitoring
Changement dans les attitudes et comportements de la population	• Changements dans la conception d'un problème social • Augmentation de la tolérance face à la diversité • Amélioration des comportements/attitudes de la population
Augmentation du bien-être de la population	• Meilleure intégration des groupes marginaux et vulnérables • Augmentation de la cohésion sociale et de la qualité de vie
Avantages économiques	• Efficience de l'organisation des services • Amélioration du rendement d'une entreprise

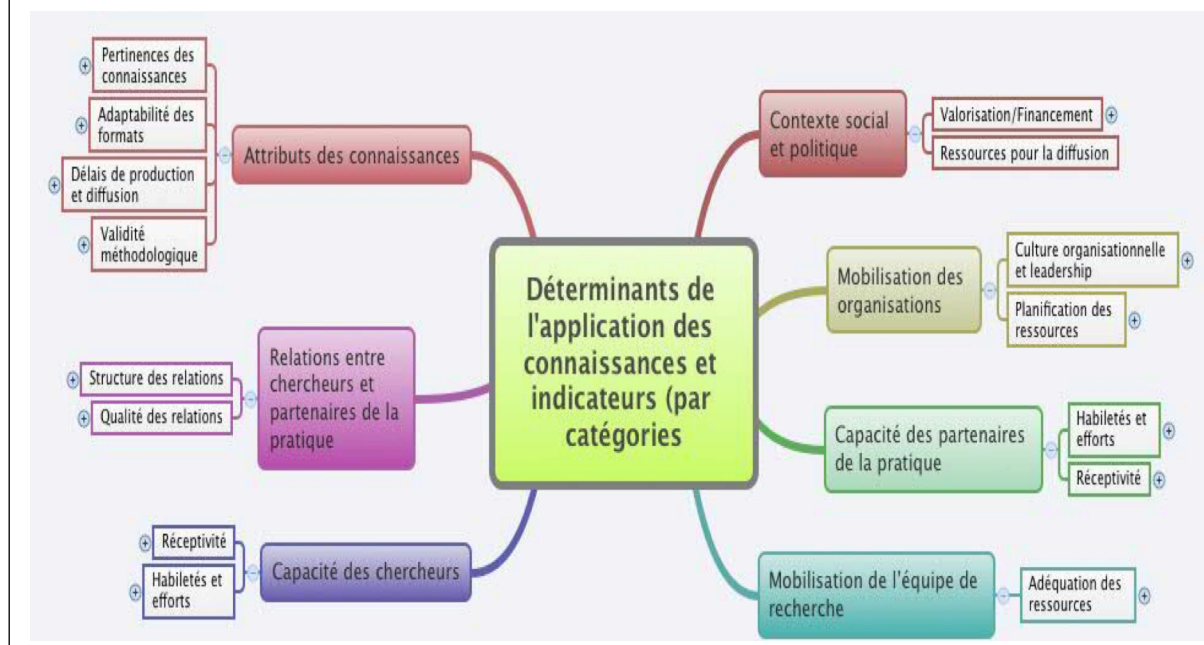
Source : Chagnon et Gervais, dans Dagenais et Robert, 2012 : 76

1.4. LES DÉTERMINANTS

Les déterminants sont « les facteurs clés qui favorisent la production et l'utilisation des connaissances au sein d'un projet de recherche » (Chagnon et Gervais, dans Dagenais et Robert, 2012 : 70). Ils sont très importants à considérer lors de la préparation d'une stratégie de mobilisation des connaissances. Les principaux déterminants dans les recherches menées en sciences sociales sont présentés dans la carte heuristique (*mindmap*) présentée plus loin.

Il convient de rappeler la mise en garde formulée par Chagnon et Gervais (2011). Ceux-ci mentionnent que « **l'importance accordée à certains déterminants dans le processus et la retombée de l'application des connaissances diffère selon les secteurs de recherche** ». Il est donc important de ne pas considérer tous les déterminants sur un pied d'égalité. La réalité propre au secteur de production de la recherche doit être prise en compte. L'aspect du financement (les sources possibles) a notamment une répercussion considérable, car certains secteurs sont plus dépendants que d'autres au financement issu des fonds subventionnaires. Le niveau de structuration des partenariats est également mentionné comme un facteur qui influence l'importance d'une variable telle la mobilisation des organisations. Plus un partenariat est structuré, plus cette variable tendra à prendre de l'importance.

SCHÉMA 1.1 | Les déterminants de l'application des connaissances et leurs indicateurs (par catégories)



En complément à la figure ci-haut, l'Annexe 3 présente les indicateurs liés aux différents déterminants de l'application des connaissances.

1.5. LES OBSTACLES À LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES

Une autre façon d'améliorer sa compréhension et son emprise sur les facteurs ayant une influence sur la qualité de la mobilisation des connaissances est de les énoncer en termes d'obstacles comme l'ont fait certains auteurs (Marcoux, 2009 ; Yetman, 2009). Cette perspective peut être plus éclairante pour certains chercheurs en sciences sociales. Les problèmes sont généralement classés en deux catégories soit les problèmes d'ordre individuel et ceux d'ordre organisationnel, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous³.

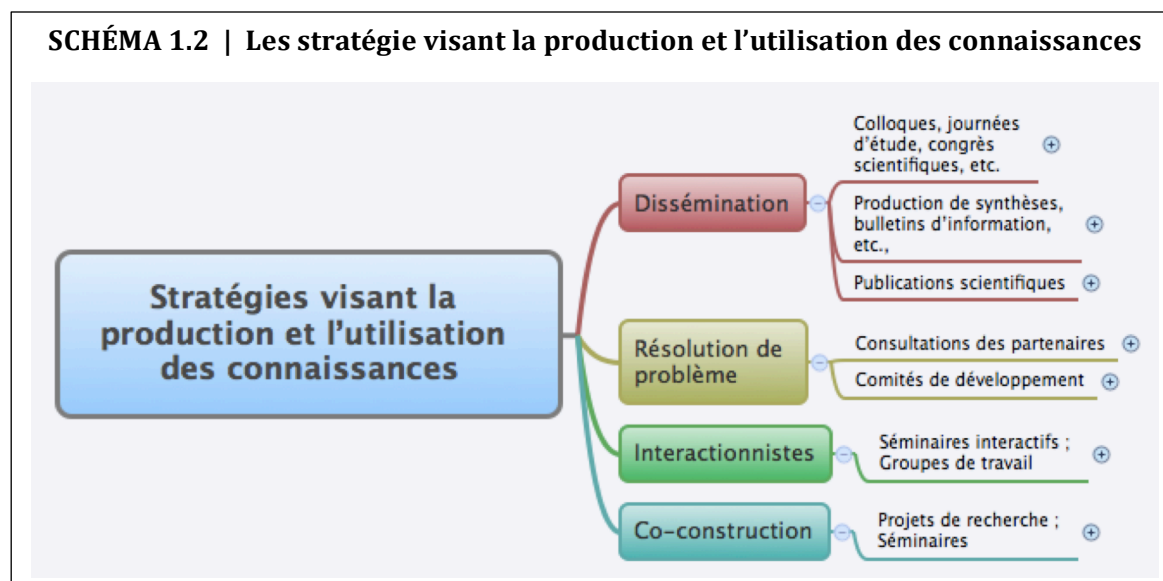
TABLEAU 1.2 Obstacles à la mobilisation des connaissances	
Individuels	Organisationnels
• Capacités cognitives • Compétences professionnelles • Style d'apprentissage • Origine culturelle • Acceptation et motivation • Intérêt (bénéfice d'agir) • Exposition préalable à l'information • Pouvoir : perception de la portée de l'influence • Perception de sa propre intelligence • Illusion de certitude • Hubris⁴	• Synchronisme (manque) et échancier (divergent) • Politique (la grande et la petite) • Culture de travail (universitaire et dans milieux de pratiques) • Forte compétition entre travailleurs sur le plan intellectuel • Puissance organisationnelle • Faiblesse de l'adaptation des fruits de la recherche • Mauvaise compréhension des mécanismes impliqués • Mauvaise recherche, mauvais moment • Remise en question des conventions liées au développement des politiques par la recherche • Instrumentalisation de la recherche • Manque de ressources (temps, argent pour administration et RH)

³ L'Annexe 4 offre un complément d'information quant aux contraintes à la mobilisation des connaissances.

⁴ Comportement orgueilleux lié à la démesure et à la convoitise
(<http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/hubris/>)

1.6. LES STRATÉGIES À METTRE EN PLACE

Les stratégies de recherche que peuvent mettre en place les chercheurs afin de mobiliser les connaissances entre le milieu de la recherche et les milieux de pratique (le « comment ») sont multiples. La carte heuristique présentée ci-dessous expose les quatre grands types de stratégies identifiés par Chagnon et Gervais (2011) qui comprennent diverses activités liées à la recherche⁵ :



⁵ L'Annexe 5 fournit une définition des stratégies présentées dans la carte mentale présentée dans cette sous-section.

ENCADRÉ 1.2 | Neuf conseils pour une démarche de mobilisation des connaissances réussie

Sébastien Marcoux (2009 : 67-71) a pour sa part répertorié, à partir des entretiens qu'il a conduits auprès de chercheurs et de leurs partenaires des milieux de pratique, neuf éléments dont il faut tenir compte dans une démarche de mobilisation des connaissances :

1) *Réfléchir à la forme des rencontres*

La façon d'organiser les rencontres entre les milieux de pratique et les chercheurs peut avoir une incidence importante sur la mobilisation des connaissances. Il faut notamment se rappeler à quel point les formats qui sont usuellement développés dans le cadre d'activités universitaires sont inadaptés aux acteurs des milieux de pratique qui, même en les connaissant, s'y sentent souvent mal à l'aise.

2) *Coproduire la problématique*

L'implication des milieux de pratique dès le départ est une façon éprouvée de favoriser la mobilisation des connaissances. Cela leur offre l'occasion de formuler les questions qui les préoccupent, lesquelles peuvent ensuite être intégrées dans la problématisation de la recherche. Cela a pour effet d'ouvrir un espace pour le dialogue. La probabilité que l'intérêt se maintienne jusqu'à la présentation des résultats est considérablement augmentée.

3) *Établir des structures efficaces pour mobiliser les connaissances*

La présence de structures de soutien aide considérablement à la mobilisation des connaissances. Pour ce faire, les sommes nécessaires doivent être prévues à cet égard. Il serait faux de croire qu'un bulletin ou encore un site web demandent peu de ressources ou s'animent seuls.

4) *Comprendre l'importance d'un « relais »*

L'établissement d'un acteur jouant le rôle de relais est, selon plusieurs, la clé pour le succès de la mobilisation des connaissances, bien qu'elle soit une option parfois jugée coûteuse. Le relais n'est pas le chercheur, mais plutôt un agent d'interface ou un chargé de projet, par exemple. Habituellement, ce relais détient une connaissance du milieu universitaire ainsi que du milieu de pratique. Il doit surtout être capable de se distancer du milieu académique afin de mieux communiquer les résultats de travaux scientifiques. Cet acteur n'est pas le chercheur, mais il doit comprendre son langage et sa logique de travail.

5) *Établir une bonne communication au départ*

La clarification des rôles professionnels de chacun est importante au moment de se lancer dans un processus de mobilisation des connaissances. Ainsi, le milieu de pratique doit respecter l'autonomie de recherche du chercheur, un élément fondamental de la vie universitaire. À son tour, ce dernier doit savoir qu'il ne peut orienter à sa guise le milieu de pratique pour que celui-ci cadre parfaitement dans son champ de recherche.

ENCADRÉ 1.2 | Neuf conseils pour une démarche de mobilisation des connaissances réussie

6) *Ne pas oublier la recherche fondamentale*

Pour plusieurs, tendre vers une recherche purement utile et pertinente à court terme serait une erreur et pourrait avoir des effets pervers. Certaines recherches se déroulent dans la longue durée et selon d'autres critères. Elles peuvent pourtant être celles qui font le plus avancer la connaissance dans un champ. Un espace doit donc lui être réservé à tout prix.

7) *L'organisation de colloques*

L'organisation de colloques telle que cela se faisait auparavant est à revoir. Une forme favorisant davantage un échange bidirectionnel entre les milieux de pratiques et la recherche doit être mise de l'avant pour réellement produire une mobilisation des connaissances. Trop souvent, les acteurs des milieux de pratique restent passifs dans des événements dont le format a été conçu pour des universitaires, plus à l'aise avec le vocabulaire et avec la façon de parler préconisés. Ainsi, des groupes plus petits et des formules plus souples devraient être privilégiés.

8) *Comprendre la réalité menant à la mobilisation des connaissances*

Les acteurs impliqués doivent prendre conscience qu'une dynamique de mobilisation des connaissances exige l'établissement de liens de confiance et que cela n'est pas l'affaire d'une simple rencontre. Du temps est nécessaire et c'est dans la longue durée que les résultats les plus positifs se feront sentir.

9) *Développer une jonction pour un deuxième ancrage*

C'est en côtoyant les lieux d'action et de décision que les chercheurs peuvent le mieux se familiariser avec la dynamique des milieux de pratique et par la suite ajuster leur production. Les milieux de pratique ont besoin de chercheurs en mesure de traduire et de penser en termes d'actions. Une position complètement externe au système ne favorise pas une interaction productive sur le plan de la mobilisation des connaissances.

SECTION 2 – LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES EN PRATIQUE

Cette deuxième section constitue le volet pratique du guide. Par une série de questions, mais aussi d'exemples concrets appliqués aux études urbaines, elle vise à faciliter l'élaboration d'un plan de mobilisation des connaissances qui soit complet sans toutefois négliger la souplesse qu'un tel plan doit toujours conserver pour être un outil efficace tout au long d'un projet de recherche.

2.1. QUI SONT LES PUBLICS À JOINDRE ET POURQUOI ?

Dans le cadre d'un plan de développement de la recherche, des objectifs doivent être définis pour chaque public cible ayant été identifié. Généralement, on retrouvera à la fois des objectifs communs aux différentes catégories, mais aussi certains qui sont spécifiques.

2.1.1. Les publics cibles

Un exercice pertinent est de produire une cartographie des acteurs touchés de près ou de loin par la recherche à mettre en œuvre (décideurs, praticiens, ministères, municipalités, organismes, etc.) afin de déterminer ceux qui constitueront les publics cibles.

- ✓ Établir une liste la plus précise possible des divers publics cibles potentiels (Tableau 2.3)
- ✓ Penser aux différents échelons
- ✓ Ordonner les publics du plus intéressé au moins intéressé
- ✓ Déterminer les publics cibles
 - Critères de choix : l'intérêt pour le sujet, le mandat du groupe de recherche, etc.
 - Des acteurs agissant sur le sujet étudié peuvent ne pas être retenus, mais ce choix doit pouvoir être justifié.
 - Identifier les publics cibles primaires et secondaires puisque tous les publics ne sont pas nécessairement intéressés de manière égale et que les efforts seront fournis en conséquence pour joindre ces publics.
- ✓ Identifier nommément les personnes qui représentent les publics cibles (si la personne est facilement identifiable et joignable, elle peut être contactée directement pour élaborer la stratégie de transfert).

Les tableaux suivants peuvent être utiles dans l'identification de publics. Le Tableau 2.1 sert d'aide-mémoire pour l'identification de types de publics (générique) alors que le Tableau 2.2 offre des exemples concrets de publics ciblés lors de recherches réalisées en études urbaines (sans être exhaustif). Enfin, l'Annexe 7, pour sa part, présente des cas d'appel à la mobilisation des connaissances par des chercheurs du Réseau VRM. Y sont présentés non seulement les publics touchés ou impliqués dans ces recherches, mais les autres éléments tels que le contexte, les stratégies, les rôles, etc. de façon à avoir une vue plus globale.

TABLEAU 2.1 Aide mémoire pour la sélection des publics à cibler		
Parties prenantes du secteur privé	Parties prenantes du secteur public	Parties prenantes de la société civile
- Sociétés et entreprises - Associations d'entreprises - Organismes professionnels - Dirigeants d'entreprises - Institutions financières - ...	- Ministres et conseillers (pouvoir exécutif) - Fonctionnaires et agences gouvernementales (bureaucratie) - Représentants élus (pouvoir législatif) - Tribunaux (pouvoir judiciaire) - Partis politiques - Gouvernements et conseils locaux - Organismes parapublics et commissions - Organismes internationaux - ...	- Médias - Écoles / Universités - Mouvements sociaux et groupes d'intérêts - Syndicats - Associations et OBNL - ...

Source : Adaptation du tableau présenté dans Morestin, F. et le groupe de travail du CCNPPS sur le partage de connaissances, 2013 : 2

TABEAU 2.2 | Exemples de publics cibles en études urbaines

Parties prenantes du secteur privé	
- Groupe A / Annexe U (Urbanistes et architectes) - Vachon Roy Architectes (Gaspé) - AltusGéocom - Urban Solutions	- Groupe Altus - Association canadienne de l'électricité - Association canadienne du gaz - Évaluateurs agréés - ...
Parties prenantes du secteur public	
- Ministère des Affaires municipales - Ministère de la Culture et des Communication - Ministère du Développement Durable et de l'Environnement - Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport - Ministère de la Santé et des Services Sociaux - Ministère des Transport du Québec - Industrie Canada - Ressources naturelles Canada - Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ) - CSSS Jeanne-Mance - Agence métropolitaine de transport (AMT) - Commission scolaire de Montréal	- Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) - Ville de Québec - o Direction de l'urbanisme - Ville de Montréal - o Service des finances - o Direction de l'Habitation - o Service de la mise en valeur du territoire - o Section des archives - o Toponymie) - Ville de Laval - Ville de Lévis - Ville de Saguenay - Office de consultation publique - Culture Montréal - Communauté urbaine du Grand Lyon - Agence de développement territorial pour la Région de Bruxelles Capitale - ...

TABLEAU 2.2 | Exemples de publics cibles en études urbaines (suite)

Parties prenantes de la société civile

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Accès Transport Viable - Alliance canadienne de l'efficacité énergétique - Association québécoise pour la lutte contre la pollution atmosphérique - Carrefour action municipale et famille - CDEC NDG-CDN - Centre d'écologie urbaine de Montréal - Clinique communautaire de la Pointe-St-Charles - Communauto - Coalition montréalaise des tables de quartier - Conseil central du Montréal métropolitain - Conseil du bâtiment durable du Canada - Conseil international des monuments et des sites - Convercité - Eaux Secours! - Fédération canadienne des municipalités - Habiter Ville-Marie - Héritage Montréal | <ul style="list-style-type: none"> - Institut du Nouveau Monde - Musée de la Pointe-à-Callière - Québec en forme - Regroupement des éco-quartiers - Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM) - Relais-Femmes - Roulons vert - Solidarité rurale du Québec - Syndicat canadien de la Fonction publique - Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAIM) - Table Action-Gardien de la Pointe-St-Charles - Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent - Tables de concertation intersectorielles de Montréal - Union de Producteurs Agricoles - Vélo Québec - Vivre en ville - ... |
|---|---|

TABLEAU 2.3 | Les publics cibles

Publics	Primaires (P) ou secondaires (S) ?	Contacts (personnes) déjà identifiés
Ex. : Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent	Primaire	Monsieur X
Direction de l'Habitation (Ville de Montréal)	Secondaire	Madame Z

2.1.2. Les objectifs

Ayant peu ou pas de contrôle sur l'usage que feront les publics cibles des connaissances qui leur sont communiquées, il faut définir les objectifs en termes de **comportement des acteurs** plutôt qu'en termes de **retombées découlant d'une prise de décision éclairée**.

Par ailleurs, il est important de définir des objectifs réalistes selon le contexte. Pour cela, il est possible de faire appel à une certaine gradation des objectifs (Morestin, F. et le groupe de travail du CCNPPS sur le partage de connaissances, 2013 : 4):

- Être lu/écouté (**objectif minimum**)
 - Intégration des connaissances transmises par le public cible
 - Changement dans la perception du public face à un problème
- + Modification des pratiques du public cible ou de politiques (**objectif maximum**)

De son côté, l'INSPQ (p.52) mentionne les objectifs suivants :

- Informer
 - Diffuser de nouvelles connaissances
 - Sensibiliser à d'autres valeurs culturelles
 - Favoriser un changement de perception par rapport à certaines problématiques
 - Inciter à un changement dans les habitudes de vie
 - Modifier la pratique professionnelle
- + Éclairer une prise de décision

Dans cette optique, il est possible, pour un public, d'identifier un objectif minimal ainsi qu'un maximal qu'on vise à atteindre par diverses actions.

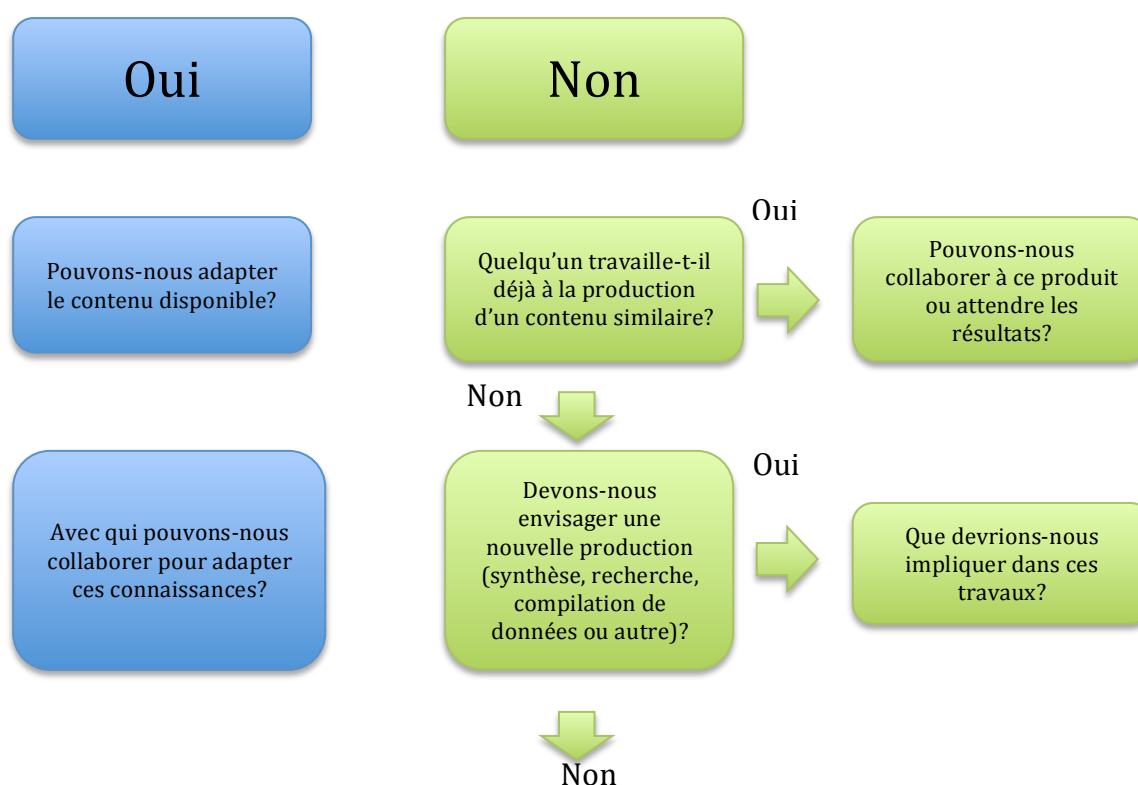
TABLEAU 2.4 | Les objectifs par public

Publics	Objectifs du partage de connaissances	
	à X mois	à X ans
Ex. : Projet sur l'activité physique et l'alimentation chez les jeunes du secondaire...		
Municipalité	Obtient des données probantes en matière d'aménagement du territoire environnant les écoles.	Intègre les données probantes liées au transport actif et à la présence d'un certain type de commerce dans les projets de requalification de secteurs scolaires
Réseau de transport municipal	Obtient des données probantes en matière de besoins spécifiques des jeunes en matière de déplacements	Une offre de transport prenant davantage en considération les besoins spécifiques des jeunes
Élèves ayant participé à l'étude	En apprennent davantage sur les bénéfices du transport actif dans leurs déplacements quotidiens	Font une plus large part au transport actif dans leur déplacement quotidien

2.2. À QUELS BESOINS DE CONNAISSANCES RÉPOND LA RECHERCHE EFFECTUÉE?

Il est important de repérer les besoins de chaque public primaire, c'est-à-dire qu'il faut connaître ce qu'il sait déjà ainsi que les questions qu'il se pose au moment d'entreprendre la recherche. Idéalement, c'est en consultant directement ces publics cibles que ces réponses peuvent être obtenues. Cela dit, il est possible que certains besoins ne soient pas perçus par les publics cibles eux-mêmes. Il faut alors anticiper.

SCHÉMA 2.1 | Existe-t-il des connaissances déjà disponibles sous une forme ou une autre pour répondre aux besoins exprimés?

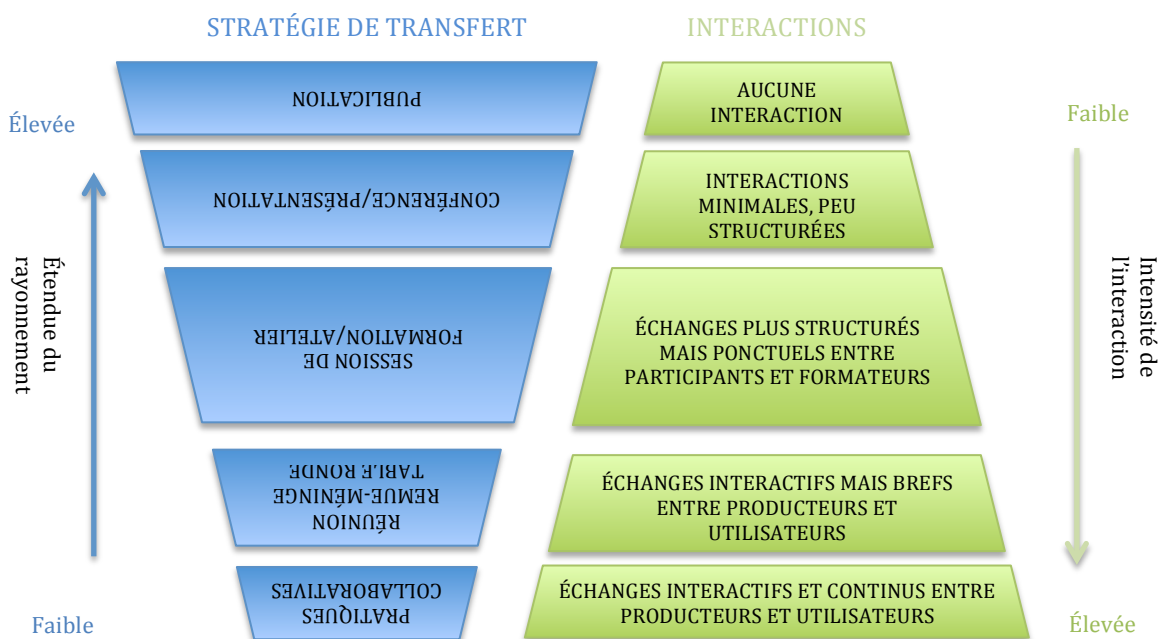


Source : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé, 2013, dont le schéma est adapté de l'INSPQ, 2009: 50

2.3. QUELLE STRATÉGIE ADOPTER?

De manière générale, c'est par le biais d'interactions avec les publics cibles que l'appropriation des connaissances par ces derniers est la plus favorisée. Divers formats interactifs s'offrent aux chercheurs, le plus poussé (intensif) étant la co-construction des connaissances. Cela peut prendre la forme d'ateliers de divers types. L'inconvénient inhérent aux activités interactives les plus poussées est leur rayonnement limité du fait qu'elles s'adressent à des groupes restreints (Morestin, F. et le groupe de travail du CCNPPS sur le partage de connaissances, 2013). Ainsi, il est souhaitable d'adopter une stratégie plurielle comportant des activités qui permettront à la fois un rayonnement suffisamment large et des activités axées sur l'intensité des interactions. Le choix d'activité doit tenir compte du type de connaissances à transférer, des objectifs poursuivis (sensibilisation, changement d'une pratique professionnelle, soutien à la décision, etc.) ainsi des publics ciblés.

SCHÉMA 2.2 | La relation entre la stratégie de transfert et le niveau d'interaction



Source : INSPQ, 2009: 31

Par ailleurs, le choix des activités doit aussi reposer sur la considération de deux facteurs : les préférences et les capacités de chaque public cible. Voici quelques questions qui peuvent être posées :

- Vulgarisation nécessaire? Degré de familiarité avec le sujet étudié, avec l'approche épistémologique, le vocabulaire et les méthodes de recherche de la/des traditions disciplinaires dans lesquelles le travail s'inscrit.

- Quantité d'information et niveau de détail souhaités (se demander comment les publics vont utiliser l'information et pour quoi faire).
- Préférence pour des formats écrits (électroniques ou papier?) et / ou oraux.
- Niveau et fréquence d'interaction souhaitée.
- Interaction personnalisée ou en groupe.
- Souhait de s'impliquer dans le projet.
- Besoin de suivi-accompagnement après la fin du projet.
- Temps et ressources à consacrer à la lecture de documents / la participation à des présentations, ateliers, réunions / la co-production de connaissances, etc.
- Habitudes de recherche et de partage d'information, sources et canaux utilisés.
- Participation à des réseaux, communautés de pratiques, associations professionnelles (= canaux de diffusion potentiels).

Les contraintes en matière de ressources et de temps sont également à considérer.

Le tableau 2.4 permet de décliner les différentes stratégies à adopter en fonction de chaque public ainsi que le moment adapté pour les mettre en place.

TABLEAU 2.5 Les stratégies par public		
Publics	Stratégies	Moments
Ex. : Projet sur l'activité physique et l'alimentation chez les jeunes du secondaire...		
Chercheurs	1) Mini-colloques 2) Café des sciences 3) Publications/communication universitaires	1) En cours de recherche 2) Après la recherche 3) Pendant et après la recherche
Ex : MTQ, RTC, CSSS, Commissions scolaires, Québec en forme...	1) Réunion de démarrage et rencontre de suivi 2) Mini-colloques 3) Café des sciences 4) Laboratoire de design urbain 5) Rapports	1) Avant et pendant la recherche 2) En cours de recherche 3) Après la recherche 4) Pendant la recherche 5) Pendant et à la fin de la recherche
Étudiants en architecture et en urbanisme	1) Atelier de formation pratique (dans le cadre de cours universitaires)	1) Pendant la recherche
Élèves du secondaire, Parents, directions d'écoles secondaires	1) Événement dans un Musée (improvisation, activité d'aménagement 2) Exposition itinérante dans des écoles	1) À la fin de la recherche 2) Dans les mois suivant la fin de la recherche
Grand public	1) Articles de journaux et radio 2) Exposition 3) Médias sociaux	1) Pendant et après la recherche 2) À la fin de la recherche et après 3) À la fin de la recherche

2.4. COMMENT SERONT DISTRIBUÉS LES RÔLES LIÉS AU PARTAGE?

Pour le chercheur, l'un des principaux enjeux en matière de mobilisation des connaissances est de savoir s'intégrer au processus de réflexion et d'action de ses partenaires afin de transmettre la bonnes connaissances, aux bonnes personnes, et ce, au bon moment. Pour ce faire, le chercheur doit généralement faire appel à divers acteurs impliqués dans le processus de partage de connaissances.

2.4.1. Qui sera responsable des démarches de partage?

2.4.2. Qui seront les principaux acteurs impliqués dans le processus de partage des connaissances? Quel sera leur rôle?

Le tableau 2.5 permet d'établir la liste des acteurs qui devront être impliqués ainsi que le rôle que chacun devra jouer (ex. : co-producteur de contenu, expert en vulgarisation ou communication, animateur, formateur, etc.) et le moment où ils devront être amenés à intervenir. Il est également utile de noter dès ce moment si les acteurs impliqués auront ou non besoin d'un soutien, ce qui aura un impact sur la charge de travail du chercheur ou sur les ressources nécessaires pour apporter ledit soutien.

TABLEAU 2.5 Les acteurs impliqués dans le processus de partage des connaissances			
Acteurs impliqués	Rôle dans le processus de partage des connaissances	À quel moment?	Besoin de soutien pour assumer ce rôle?
Ex. Chercheur principal	1) Entrevue dans les médias	1) À la fin de la recherche	Non
Co-chercheur			
Stagiaire post-doctoral			
Doctorant	1) Entrevue dans les médias	1) À la fin de la recherche	Non

2.5. ÉVALUATION ET PARTAGE DES CONNAISSANCES

Compte tenu de l'importance des ressources et des efforts qui sont investies dans le processus de mobilisation des connaissances, il s'avère important de développer des indicateurs, et ce, pour chacun des objectifs fixés pour chaque public cible. Ces indicateurs doivent être précis et mesurables. Le chercheur voudra savoir par exemple si les connaissances transférées à un certain groupe ont été facilement accessibles, si elles ont été comprises, si elle ont été utilisées et, ultimement, si elles ont engendré le changement souhaité (dans le cas où cela était un objectif). Comme ces différents éléments peuvent se produire à divers moment du processus de recherche, la stratégie de mesure devra en tenir compte.

On compte à ce jour relativement peu d'études portant sur les méthodes de mesures de l'impact, des retombés et des processus du transfert de connaissances. Pour cette raison, il est conseillé de faire le point régulièrement auprès des parties prenantes de la recherche afin de noter tout changement, que ce soit sur le plan des connaissances, des attitudes ou des pratiques (INSPQ, 2009, 26-27).

TABEAU 2.6 | Le processus d'évaluation

Objectifs	Indicateurs	Stratégie de mesure
Ex. : Contribution aux publications scientifiques	1) Nombre d'articles publiés dans revues scientifiques 2) Nombre de chapitres de livre	1) Statistiques maisons 2) Statistiques maisons
Augmentation de l'influence politique	1) Nombre de contact avec des décideurs 2) Nombre de politiques publiques influencées par travaux de recherche	1) Statistiques maisons 2) Révision de la Gazette officielle
Changement dans les attitudes et comportements de la population	1) Pourcentage de la population adoptant un comportement déterminé	1) Recensement, enquêtes particulières

BIBLIOGRAPHIE

Barwick M. (2008). *Knowledge Translation Research Plan Template*. Consulté en ligne (mai 2014) à : <http://www.melaniebarwick.com/training.php>

Chagnon, F. et M.-J. Gervais, 2011, « Modélisation des déterminants et des retombées de l'application des connaissances issues de la recherche psychosociale : Partie II étude de validation », FRQSC, septembre, 109 p.

Chagnon, F., M.-J. Gervais et P. Labelle, 2012, « Modélisation des déterminants et des retombées de l'application des connaissances issues de la recherche psychosociale : Partie III étude de validation », FRQSC, avril, 60 p.

Dagenais, C. et E. Robert. (2012). *Le transfert de connaissances dans le domaine social*. Montréal : Presse de l'Université de Montréal.

Elissalde, J., J. Gaudet, et L. Renaud. « Circulation des connaissances : modèle et stratégies ». *Revue internationale de Communication sociale et publique*. No. 3-4 (2010): 135-149.

Graham, I.D., J. Logan, M.B. Harrison, S.E. Straus, J. Tetroe, W. Caswell, et N. Robinson. « Lost in knowledge translation: Time for a map? » *Journal of Continuing Education in the Health Professions* 26, no 1 (2006): 13-24.

Lemire, N., Souffez, K. et Laurendeau, M.-C. (2009). *Animer un processus de transfert de connaissances. Bilan des connaissances et outil d'animation*. Institut national de santé publique du Québec. Consulté en ligne (mai 2014) à : http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1012_AnimerTransfertConn_Bilan.pdf

Marcoux, S. (2009). *La demande de mobilisation des connaissances : analyse du système de recherche en sciences sociales au Québec*. Montréal, INRS-UCS, Mémoire de maîtrise, Pratique de recherche et action publique, mai, 134 p.

Morestin, F. et le groupe de travail du CCNPPS sur le partage de connaissances. (2013) *Outil interne du CCNPPS – Guide pour l'élaboration d'un plan de partage des connaissances*. Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.

Trocmé, N., T. Esposito, C. Laurendeau, W. Thompson et L. Milne. « La mobilisation des connaissances en protection de l'enfance », *Criminologie*. Vol.42, no.1 (2009) : 33-59.

Yetman, D. *Knowledge Mobilization : How Your Research Can Benefit Society*. Newfound Land, Memorial University : Harris Centre. Présentation non publié

ANNEXE 1 – Les concepts clés

Huit concepts clés aidant à établir une base solide dans le but de mobiliser des connaissances:

Concepts clés ⁶	
Émergence	Il n’y a pas de panacée lorsqu’il est question de mobilisation des connaissances. Il s’agit d’un processus complexe qui diffère d’un cas à l’autre. Les meilleurs résultats sont obtenus lorsque les ressources adéquates sont investies à la mobilisation des connaissances, notamment en nommant des personnes responsables de ce processus.
Recherche	Les chercheurs, praticiens et décideurs devraient travailler de concert dès le début des projets de recherche afin de déterminer conjointement les questions de recherche, les méthodes, les théories, les types d’analyse et d’identifier les messages clés qui émergent.
Échange	L’échange de connaissance n’est pas un processus statique. Les échanges doivent être réguliers entre les parties prenantes. Les contacts en personnes demeurent les plus efficaces pour la circulation des connaissances, mais d’autres moyens de communication doivent également être mis en place.
Évaluation	L’évaluation des processus de mobilisation des connaissances a été peu étudiée à ce jour. Les programmes de recherche mis en place gagnent à inclure une composante évaluation d’entrée de jeu. Cela permet de déterminer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne moins bien.
Liaison	La création de liens entre les gens, les idées et les buts est un processus actif et délibéré qui permet de développer des stratégies qui mènent à la résolution de problèmes. Une personne responsable de cet aspect peut faire avancer les choses plus rapidement et solidifier les liens.
Offre et demande	Un échange de connaissances fructueux comprend la circulation d’informations, de données et de connaissances entre les individus et les groupes, au bénéfice de chacun. Chaque partie prenante doit pouvoir fournir et recevoir des connaissances et des questions.
Ouverture et intérêt	Les stratégies d’échange des connaissances ont plus de chance d’être fructueuses s’il existe un système de récompense. Plusieurs barrières à l’échange existent, par exemple, les structures de pouvoir dans les hiérarchies organisationnelles, le manque de temps, le manque d’accès, le format des connaissances, le manque de reconnaissance. La reconnaissance des impacts découlant de l’échange des connaissances, que ce soit dans le milieu universitaire ou à l’extérieur, est une façon de promouvoir cette façon de faire.
Relation	L’échange de connaissance est basé sur des relations entre des individus au sein de communautés, de disciplines et d’organisations. Il faut accorder le temps et l’espace nécessaires à leur développement.

Source : Centre d’excellence provincial au CHEO en santé mentale des enfants et des ados : 8

⁶ Les textes explicatifs accompagnant chacun des concepts présentés sont une traduction libre à partir de la version anglaise produite par le Centre d’excellence provincial au CHEO en santé mentale des enfants et des ados.

ANNEXE 2 – Description des retombées de la recherche partenariale

Retombées	Définitions
Développement de nouveaux savoirs	Création de nouveaux termes, concepts et méthodes de recherche
Contribution aux publications scientifiques	Articles publiés dans des revues savantes, livres, essais, thèses de doctorat, etc.
Capacités de recherche	Nouvelles structures de recherche; augmentation des ressources des équipes de recherche
Développement de nouveaux champs d'expertise	Développement de nouveaux domaines d'expertise chez les chercheurs
Développement de réseaux de recherche	Augmentation du nombre de partenaires; augmentation de la visibilité des travaux de recherche; nouvelles équipes de recherche dans un secteur
Augmentation de l'influence politique	Influence sur les politiques publiques
Qualité des pratiques	Changements de pratique; augmentation de l'efficacité des pratiques des milieux universitaires et partenaires
Qualité de l'organisation de services	Augmentation de l'accès aux ressources, services mieux adaptés à la population
Changement dans les attitudes et comportements de la population	Changements des attitudes ou comportements de la population par rapport à une problématique sociale
Augmentation du bien-être de la population	Meilleure intégration des groupes marginaux; augmentation de la qualité de vie
Avantages économiques	Diminution des coûts reliés aux services sociaux; commercialisation

Source : Annexes 6 et 7 du rapport de Chagnon et Gervais (2011), 2^e partie.

ANNEXE 3 : Les déterminants de l'application des connaissances et leurs indicateurs

En complément de la carte heuristique de la p.8, voici un tableau comprenant à la fois les déterminants de l'application des connaissances identifiés par Chagnon et Gervais (2011) ainsi que les indicateurs qui y sont liés.

Déterminants de l'application des connaissances	
Déterminants	Principaux indicateurs
Contexte social et politique	
Valorisation/Financement	Valorisation/Financement des activités (présence/absence) Adhésion des organisations, universités, bailleurs de fonds
Ressources pour la diffusion	Utilisation des médias pour la diffusion Mise en place des centres de transfert de connaissances
Mobilisation des organisations	
Culture organisationnelle et leadership	Établissement d'une culture de travail ouverte au changement Soutien/capacité d'influence de la haute direction Définition claire des visions, rôles et mandats des acteurs
Planification des ressources	Accès aux ressources (humaines, financières, matérielles)
Capacité des partenaires de la pratique	
Habiletés et efforts	Identification des besoins en matière de connaissances à acquérir Intégration des connaissances aux pratiques actuelles
Réceptivité	Avantages perçus d'acquérir/utiliser des connaissances Sentiment d'efficacité/pouvoir de changer ses pratiques
Mobilisation de l'équipe de recherche	
Adéquation des ressources	Accès aux ressources (humaines, financières, matérielles) Accès à un cadre réflexif guidant la planification des activités

Capacité des chercheurs	
Réceptivité	Connaissance/ouverture envers les besoins des partenaires
Habiletés et efforts	Habiletés à produire des connaissances adaptées aux besoins Efforts d'adaptation et de diffusion des connaissances
Relations entre chercheurs et partenaires de la pratique	
Structure des relations	Formalisation et souplesse des mécanismes/lieux d'échange
Qualité des relations	Respect des acteurs/pouvoir partagé de façon équitable Élaboration de cadres de référence partagés
Attributs des connaissances	
Pertinences des connaissances	Adéquation avec besoins, pratiques, valeurs des partenaires
Adaptabilité des formats	Présentations adaptées aux types d'utilisateurs visés
Délais de production et diffusion	Moment adapté pour produire/diffuser les connaissances
Validité méthodologique	Crédibilité scientifique et représentativité clinique

Source : Chagnon et Gervais (2011)

ANNEXE 4 : Les contraintes à la mobilisation des connaissances

D'après les recherches qu'il a menées sur le système de recherche en sciences sociales au Québec auprès de répondants issus de la recherche et des milieux de pratique, Sébastien Marcoux (2009) a relevé neuf contraintes à la mobilisation des connaissances :

1. Le niveau inégal de professionnalisation

Un des facteurs importants pour mobiliser des connaissances est le niveau de professionnalisation au sein des organisations des milieux de pratique. Toutefois, à ce chapitre, on retrouve une grande variation entre les différentes organisations. À cela s'ajoute parfois, dans certaines d'entre elles, une sous-valorisation des compétences permettant mobiliser les connaissances dans le domaine des sciences sociales. (p.76)

2. Les dynamiques de travail différentes

Les dynamiques de travail propres au monde de la recherche et aux milieux de pratique sont souvent divergentes, ce qui rend difficile la mobilisation des connaissances. (p.77)

3. Les tensions sur la direction à donner aux projets

Certains praticiens acceptent mal d'être laissés de côté pour la construction de problématiques dans le cadre de projets de recherche en partenariat ou ne comprennent pas bien pourquoi leur apport ne semble pas avoir été considéré. (p.77)

4. Le manque de données précises pour prendre une décision

La mobilisation des connaissances entre les milieux de pratiques et le monde de la recherche est parfois difficile dans le contexte de la prise de décision par les décideurs publics. Cela tient à différents facteurs, notamment à l'inadéquation du savoir produit par les chercheurs et la question posée par le décideur qui doit se prononcer sur un aspect très précis. Il y a également la différence sur le plan temporel alors que les acteurs gouvernementaux doivent composer avec des échéances très serrées et que les chercheurs structurent leur travail sur des périodes plus étendues. (p.78)

5. Les limites au niveau du temps et des ressources humaines

Pour certains milieux de pratique, notamment dans le secteur communautaire, le temps et le nombre de personnes qui sont en mesure de participer à des projets de recherche doivent aussi être pris en compte. Des organismes communautaires qui travaillent avec des ressources très limités ne peuvent pas être sollicités à outrance pour participer à des projets de recherche. (p.78)

6. Les coûts d'administration universitaire trop élevés

Les coûts d'administration universitaires sont souvent jugés trop élevés et deviennent ainsi un obstacle à la conclusion de partenariats entre milieux de pratique et chercheurs. (p.78)

7. La culture du travail de recherche des professeurs-chercheurs

La culture de recherche des professeurs-chercheurs peut parfois heurter celle des milieux de pratique. Pour certains acteurs des milieux de pratique, il est difficile de composer avec les chercheurs qui arrivent avec leurs propres questions et leurs propres points de vue. Il peut ainsi surgir des tensions entre les intérêts des chercheurs et ceux des praticiens travaillant hors des milieux universitaires. Concrètement, la tension provient souvent du fait que les gens des milieux de pratique cherchent des informations pour des actions très concrètes et trouvent rébarbatif le discours de certains chercheurs qu'ils jugent axé sur la théorie. (p.79-80)

8. La culture des milieux de pratiques

Inversement, certaines habitudes ancrées dans les milieux de pratique peuvent également nuire à la mobilisation des connaissances. En effet, pour plusieurs observateurs, contrairement au secteur de la santé où on se montre soucieux de prendre des décisions (ou poser des gestes) en les ancrant dans la recherche, les praticiens du secteur des sciences sociales (ex. : administrateurs) appuient beaucoup moins leurs décisions ou leurs gestes sur des résultats de recherche. (p.80)

9. Le manque de support apporté aux milieux de pratique pour mobiliser leurs connaissances.

Les efforts de mobilisation des connaissances déployés dans les milieux de pratique ne reçoivent que peu de soutien de la part des organismes subventionnaires qui favorise largement ce qui se fait du côté de la recherche. Encore très souvent, il s'agit d'une tâche qui est remise entre les mains des chercheurs. Les praticiens demeurent peu interpellés. (p.80)

ANNEXE 5 – Description des stratégies visant la production et l'utilisation des connaissances

En complément de la carte mentale de la p.10, voici un tableau comprenant à la fois les stratégies visant la production et l'utilisation des connaissances identifiées par Chagnon et Gervais (2011) ainsi que les définitions qui y sont liées.

Description des stratégies visant la production et l'utilisation des connaissances en sciences sociales et humaines, arts et lettres	
Stratégies	Définitions
Dissémination	
Colloques, journées d'étude, congrès scientifiques, etc.	Activités au cours desquelles les chercheurs présentent les résultats de leurs recherches à des publics ciblés
Production de synthèses, bulletins d'information, etc.,	Diffusion de résultats de recherche vulgarisés sur le web ou sous forme écrite afin de rejoindre les milieux de pratique
Publications et communications scientifiques	Publications d'articles scientifiques, présentations dans des colloques ou congrès scientifiques
Résolution de problème	
Consultations des partenaires	Échange avec les partenaires pour connaître leurs besoins en matière de connaissances à produire et cibler les stratégies les plus appropriées pour répondre à ces besoins
Comités de développement	Mécanismes permettant la participation des partenaires de la pratique dans la définition de la programmation de recherche
Interactionnistes	
Séminaires interactifs ; groupes de travail	Activités ponctuelles permettant les échanges entre chercheurs et les partenaires de la pratique sur des résultats de recherche

Co-construction

Projets de recherche ; Séminaires

Processus continu d'échanges permettant la mise en commun des connaissances et des expertises des chercheurs et des partenaires.

Source : Annexe 4 (Chagnon et Gervais, 2011 : 101)

ANNEXE 6 – Quelques exemples de stratégies et d'activités pour mobiliser les connaissances

Source : Soutien à la mobilisation des connaissances - UQAM :

https://www.src.uqam.ca/upload/files/organismes/CRSH/Ex_activits-strategies_Mobilisation-des-connaissances_Sept12.pdf

CE DOCUMENT PRÉSENTE QUELQUES EXEMPLES DE STRATÉGIES ET D'ACTIVITÉS POUVANT ÊTRE DÉPLOYÉES POUR FAVORISER LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES.

CETTE LISTE N'EST PAS EXHAUSTIVE ET VOS COMMENTAIRES, REMARQUES, AJOUTS ET RÉORGANISATIONS SONT LES BIENVENUES ! VOUS POUVEZ NOUS LES COMMUNIQUER VIA L'ADRESSE : MDC@UQAM.CA

MISE À JOUR : 20 SEPTEMBRE 2012

DISSÉMINATION - DIFFUSION

- Synthèses, adaptation de connaissances, résumés d'activités et de projet de recherche
- Campagne médiatique, communiqués de presse
- Participation à des congrès, conférences, colloques
- Publications scientifiques (articles de revues, livres, chapitres de livres, rapports, actes de colloque, revues)
- Présentations aux décideurs
- Promotion des publications, des activités (bulletin, etc.)
- Sensibilisation des publics (grand public, scientifiques, étudiants...) : café scientifique, campagne de sensibilisation, événement
- Représentation et sensibilisation (lobby, plaidoyer, groupe de pression) pour influencer les décideurs - politiques publiques, institutionnels, organisationnels
- Capsules vidéo
- Porte-parole
- Guides de pratique (éducatifs, planification, diagnostique, prévention....)
- Développement de matériel éducatif, trousse, outils
- Site internet, bibliothèque virtuelle, dépôt institutionnel
- ...

INTERACTION

- Agent d'interface, spécialiste en mobilisation des connaissances
- Collaboration multi-professionnelle, multi-sectorielle
- Comité consultatif
- Développement des compétences/Formation

- Enseignement, programmes de formations, cours
- Intervention auprès des usagers
- Site Internet / TIC
- Médias sociaux (blogue, Facebook, etc.)
- Stage étudiant
- Échanges internationaux
- Intégration d'étudiants dans les projets
- Formation sur mesure destinée aux praticiens
- Rencontres praticiens-chercheurs tout au long des activités
- Séminaires, ateliers, école d'été, forum
- ...

Co-CONSTRUCTION

- Groupes de travail
- Communautés de pratique
- Mise en place de partenariats (alliances, réseaux, formations..)
- Site internet collaboratif (wiki, google doc, ...)
- Intégration de gestionnaires, utilisateurs des connaissances, décideurs au processus de recherche
- Travail collaboratif (avec des groupes communautaires, entreprises, gouvernements...)
- Co-développement de matériel issu du processus de collaboration
- ...

ANNEXE 7 – Cas de mobilisation des connaissances au sein du Réseau VRM

	CAS		
	Juan Torres, Université de Montréal		Gilles Sénécal, INRS-UCS
	CAS 1	CAS 2	
CONTEXTE	En lien avec Vélo-Québec (VQ) depuis 2003, J. Torres a été amené à participer à certains comités de programme chez VQ. Cela lui a permis de voir évoluer le contexte et de mieux comprendre les interactions entre les parties prenantes impliquées dans ce secteur d'activité. Parmi les constats qu'il a faits, celui que de nombreux plans de déplacement étaient élaborés, mais pas toujours mis en œuvre. Le besoin de faire une évaluation de la situation a alors commencé à émerger et il a été déterminé que cela constituait un projet idéal pour un(e) étudiant(e) de maîtrise en urbanisme. Le projet de maîtrise, pour lequel on procède à un appel à candidatures, est co-dirigé par Juan Torres (Université de Montréal) et Annick St-Denis (VQ), financé par VQ, Mitacs ainsi que Éco-compteur. Titre du projet : <i>Du plan à la mise en œuvre</i> :	J. Torres a été invité à siéger sur le comité du Carrefour action municipale et famille (CAMF) octroyant aux municipalités qui se portent candidates l'accréditation « Municipalité amie des enfants ». Après avoir obtenu un financement d'Avenir d'enfants pour que soit réalisée une recherche, l'organisme se tourne vers J. Torres ainsi qu'une chercheure de l'Université Concordia bien au fait du dossier. Le but du projet est d'identifier les obstacles et les leviers à la participation des enfants à la prise de décision dans les municipalités (une condition attendue des Municipalités amies des enfants). Il est convenu de produire un guide dont le but est d'aider les municipalités à susciter la participation des enfants au niveau local pour postuler au programme en leur offrant outils pratiques et exemples. J. Torres et sa collègue entament ainsi une étude de cas auprès de deux municipalités, incluant trois démarches	Le point de départ de ce projet de recherche ce sont les controverses environnementales et l'observation des planifications locales pour l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers montréalais. Après une discussion avec la Chaire CACIS, de l'Université de Montréal, un projet a été lancé incluant également la Coalition des tables de quartier (et non l'ensemble des tables de manière individuelle) ainsi que les bailleurs de fonds que sont Centraide, la Ville de Montréal et la Direction de la Santé publique. Des liens avaient été aussi établis au préalable avec certaines tables de concertation lors de précédents projets de recherche. En se basant sur le protocole de recherche développé par le CACIS, la question de recherche de même que la méthodologie ont été établies de manière conjointe entre les chercheurs et les tables. Il a d'abord fallu identifier les tables volontaires, leur présenter le protocole et entamer une longue démarche auprès des

	<i>étude exploratoire sur les opportunités et les obstacles à l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation.</i> Dès le départ, il est convenu qu'un rapport sera produit et qu'un tiers du budget sera réservé à la présentation des résultats tant auprès des universitaires que des professionnels du secteur.	participatives locales avec des jeunes. Outre le guide, des ateliers de formations à l'attention des élus et des autres intervenants municipaux ont été prévus au départ. Des écrits et des conférences académiques ont également découlé de la recherche.	coordonnateurs des tables visant à conclure une entente. Un angle d'approche a ensuite été établi avec les coordonnateurs puis présenté aux tables pour discussion et acceptation. C'est par la suite que les études ont pu être réalisées. Deux secteurs de Montréal ont été identifiés au final (Villeray et Hochelaga).
Qui sont les publics à joindre ET pourquoi?			
Y a-t-il eu un exercice pour identifier les divers publics touchés de près ou de loin par la recherche?	VQ, plus précisément le comité de pilotage du programme À pied à vélo, ville active, a identifié le besoin de connaissances et s'est tourné vers J. Torres afin qu'il co-encadre l'étude à mener (par un étudiant)	---	---
Quels étaient les publics dans le cas X? Quels étaient les publics primaires? Les secondaires?	Public primaire : VQ Publics secondaires : Mandataires de VQ et parties prenantes	Public primaire : Les deux cas sélectionnés en tout premier lieu, mais aussi l'ensemble des municipalités québécoises (élus et intervenants) Publics secondaires : organismes oeuvrant auprès des jeunes qui entretiennent des liens avec les municipalités ; toute organisation intéressée par l'intégration des jeunes aux processus décisionnels	Public primaire : le milieu communautaire (acteur communautaire) en général et plus particulièrement les tables de concertation autour desquels se joignent concrètement les acteurs du communautaire.
Quels étaient les objectifs pour chacun des publics dans le cas X?	Les objectifs ont été discutés de façon informelle. Il y a eu itération tout au long du projet de	L'objectif principal était de documenter quelques cas afin d'élargir vers des recommandations à l'attention de l'ensemble	L'objectif du projet de recherche est double soit l'évaluation des effets de la concertation et des partenariats entre les secteurs associatifs et

	l'étudiant. Principalement, l'étude visait à modifier la pratique professionnelle et à éclairer la prise de décision	des municipalités. Deux autres objectifs étaient de favoriser un changement de perception ainsi que la transformation des pratiques professionnelles auprès des adolescents en milieu municipal.	institutionnels et, ultimement, l'évaluation des processus mis de l'avant par les tables et comités dans une perspective de réflexivité commune.
À quels besoins de connaissances répond la recherche effectuée?			
	---	---	---
Quelle stratégie adopter? (en considérant le lien entre l'intensité de l'interaction et le rayonnement)			
Y a-t-il eu un exercice pour identifier une stratégie de transfert pour divers publics touchés de près ou de loin par la recherche?	La recherche s'est réalisée en co-construction avec les parties prenantes. C'est par cette co-construction et à travers les présentations et le rapport qu'ont été transmises les connaissances. Les présentations auprès des parties prenantes ont été particulièrement interactives. Les résultats ont également été portés sur la scène internationale à l'occasion d'un Congrès à Sidney (Walk 21).	Les parties prenantes se sont rencontrées dès le départ pour établir leurs attentes respectives. Le CAMF désirait obtenir un guide et les chercheurs voulaient pour leur part pouvoir mener des activités de recherche avec leurs étudiants.	Il a été déterminé au départ qu'un rapport (public) serait produit et présenté aux tables concernées pour discussion. Des présentations publiques ont également eu lieu à l'occasion dans l'un des cas (Villeray). Des ateliers sur des aspects précis (à l'attention de groupes fermés) ont également été tenus afin de discuter des démarches en cours et de leurs effets. Un suivi était effectué tout au long de la recherche de manière à pouvoir y apporter des corrections tout au long du processus. Il y avait néanmoins une liberté des résultats pour les chercheurs.
Comment seront distribués les rôles liés au partage?			
Y a-t-il eu distribution des rôles pour les activités de	- Étudiante - Personnel de VQ - Membres du comité de pilotage du	- Chercheurs - Étudiants - Partenaires (diffusion du guide et organisations de colloques)	1. Chercheur principal 2. Étudiants 3. Co-chercheur issu du milieu de pratique (exceptionnellement)

partages de connaissances entre les personnes impliquées dans la recherche ? Si oui, comment cela s'est-il fait? Si non, pourquoi?	programme . Parties-prenantes de l'élaboration et mise en œuvre de plans de déplacement		
Évaluation et partage de connaissances			
Des indicateurs de mesure ont-ils été développés pour vérifier le TC?	Informel	Informel	---

ANNEXE 8 – Lectures complémentaires

Bussi res, D. et J.-M. Fontan, « La recherche partenariale : point de vue de praticiens au Qu bec », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Les partenariats de recherche, mis en ligne le 18 octobre 2011, consult  le 04 novembre 2013. URL : <http://sociologies.revues.org/3670>

Davies, H., S. Nutley, et coll. (2008). "Why 'knowledge transfer' is misconceived for applied social research." *Journal of Health Services Research and Policy* 13(3): 188-90.

Davies, H. T. O., S. M. Nutley, et coll. (2000). *What Works? Evidence-based Policy and Practice in Public Services*. Bristol, The Policy Press.

Faye, C., M. Lortie, et coll. (2007). *Guide sur le transfert des connaissances   l'intention des chercheurs en Sant  et S curit  du Travail*. R seau de recherche en sant  et en s curit  du travail du Qu bec.

Landry, R., N. Amara, et coll. (2001). "Utilization of social science research knowledge in Canada." *Research Policy* 30(2): 333-349.

Nutley, Sandra N., Isabel Walter, et Huw T.O. Davies. 2007. *Using Evidence: How Research can Inform Public Services*. Bristol: The Policy Press, 376 p.

Perrenoud, P. « D'une m taphore   l'autre: transf rer ou mobiliser les connaissances ». In *L' nigme de la comp tence en  ducation*, 45-60. Collection Raisons  ducatives. Bruxelles: De Boeck, 2000.

Shaxson, L. et al. (2012). *Concept paper & case studies. Expanding our understanding of K* (KT, KE, KTT, KMb, KB, KM, etc.)*. Hamilton, United Nation University – Institute of Water, Environment and Health.

Sutton, L. (2007). Guide de la valorisation de la recherche partenariale (Mod le consortium qu b cois de recherche partenariale en  conomie sociale), Montr al, Alliance de recherche universit s-communaut s en  conomie sociale.